

RAPPORT 10 D'ACTIVITE

VERSION DÉTAILLÉE

Le CSP offre rapidement et sans préjugé une aide personnalisée

14, rue du Village-Suisse CP 171-1211 Genève 8 T 022 807 07 00 F 022 807 07 01 info@csp-ge.ch www.csp.ch

Vos dons sur CCP 12-761-4

Nous récupérons tous vos objets en bon état Service de ramassage à domicile gratuit T 022 884 38 00 ramassage@csp-ge.ch

LE CSP OFFRE RAPIDEMENT ET SANS PRÉJUGÉ UNE AIDE PERSONNALISÉE

A propos du CSP

Ouvert à tous

Le Centre social protestant est un service privé d'aide sociale destiné à des personnes, des couples ou des familles en difficulté vivant à Genève, sans distinction d'origine ni de confession. Le CSP offre son appui en toute discrétion dans un climat d'écoute attentive et respectueuse.

Un soutien polyvalent

Nos équipes sont professionnelles et pluridisciplinaires. Elles comprennent des assistants sociaux, des conseillers juridiques, une conseillère conjugale, des conseillers spécialisés dans le domaine de l'asile, et des animateurs. Tous sont à disposition pour aider chacun à trouver une réponse adéquate à sa situation particulière.

De nombreuses prestations gratuites

La majorité des prestations du CSP sont gratuites. Pour assurer leur financement, le CSP recourt aux dons, aux legs, aux subventions (Etat, communes, Eglise, paroisses), au soutien de différentes Fondations et au bénéfice des ventes (Brocantes et Boutiques).

Un service indépendant

Le CSP est issu de l'action sociale de l'Eglise protestante de Genève. Il est indépendant des services sociaux cantonaux et communaux. Le CSP prend régulièrement position sur les problèmes de société afin de défendre une plus grande justice sociale.

Les 5 principes fondamentaux du CSP

Servir

Le CSP a pour but, conformément à l'Evangile de Jésus-Christ, de servir les femmes et les hommes et de promouvoir plus de justice sociale. Il est ouvert à tous et à toutes sans distinction de race, de couleur, de religion ou d'appartenance politique.

Témoigner

Le CSP s'efforce de prolonger par des actions collectives le travail qu'il effectue au niveau individuel. Ce faisant, il peut agir sur les causes des problèmes sociaux et manifester sa solidarité avec les plus démunis, les plus marginalisés. Il révèle au grand jour des insuffisances, des injustices ou des besoins sociaux demeurés cachés.

Respecter

Le CSP respecte la liberté de l'usager. Les collaborateurs du CSP (salariés et bénévoles) s'efforcent d'offrir des prestations de qualité. Ils n'effectuent aucune démarche sans l'accord du client.

Créer

Le CSP s'efforce de créer des équipements permettant d'offrir des réponses originales aux personnes ayant des difficultés.

Gérer

Le CSP fait appel à trois sources de financement: les dons, le produit de son secteur commercial (récupération) et les subventions (publiques et privées). Les finances du CSP sont gérées avec clarté et rigueur.



SOMMAIRE

Le mot du president	_
Le mot du directeur	3
Rapport du trésorier	4
Comité	5
Remerciements aux partenaires et aux donate	urs 6
Administration et ressources humaines	7
Activités du CSP	8-16
Rapport de l'organe de révision	17
Compte d'exploitation pour l'exercice 2010	18-27



LE MOT DU PRÉSIDENT

En 2010, le CSP a choisi de sensibiliser la population genevoise à son action, par le biais de deux manifestations.

L'événement *Jardins Ouverts-cultiver le partage*, dont la deuxième édition en juin 2010 a permis d'organiser des moments de rencontre, de convivialité et d'échanges culturels.

La soirée *Fripe & Chic*, organisée au Bâtiment des Forces motrices de Genève, consistait à mettre sur pied un défilé de mode de créations seconde main, en collaboration avec différents partenaires. La volonté du CSP était de venir à la rencontre d'un public plus jeune afin de favoriser la cohésion sociale qui nous tient à cœur. Cette manifestation a permis au CSP de faire connaître son action auprès d'un public souvent peu informé de nos activités.

Forts du succès de ces manifestations, nous n'oublions pas que le combat du CSP reste d'actualité, tout comme la citation du Père Joseph Wresinski: «Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré».

Je tiens à remercier chaleureusement les collaborateurs, donateurs et partenaires qui permettent au CSP de mener à bien ses missions et sans lesquels son action ne serait pas possible.

Pierre Gabus, Président



LE MOT DU DIRECTEUR

Depuis 1954, le CSP combat la précarité sous toutes ses formes. Il lutte contre l'exclusion des plus démunis et agit au quotidien afin que ce phénomène ne reste pas caché. Un demi-siècle plus tard, dans le cadre de l'année européenne de lutte contre la pauvreté, le CSP a choisi deux grands axes afin de mobiliser la population sur ce thème.

Ainsi, en mars 2010, notre campagne annuelle a porté sur l'introduction de prestations complémentaires fédérales pour les familles à faible revenu. Le soutien aux «working poor» et l'aide aux familles doivent, en effet, devenir des axes d'intervention étatique prioritaires. C'est dans cette perspective que nous avons apporté notre soutien au projet du gouvernement concernant le droit d'accès à des prestations complémentaires pour les familles tout en gardant un regard critique sur l'organisation proposée. Par ailleurs, la lutte contre la pauvreté passe par des actions de formation indispensables afin de permettre un meilleur accès au marché de l'emploi, raison pour laquelle, nous nous impliquons également dans ce domaine de manière coordonnée avec différents partenaires.

Depuis de nombreuses années, le CSP est conscient que les actions curatives dans le champ de l'endettement et du surendettement ne suffisent plus. Face au constat mainte fois répété qui nous montre que les usagers qui s'adressent au CSP le font tardivement et dans des situations souvent désespérées, nous avons développé cette année d'autres actions de prévention auprès des jeunes en formation et des personnes au chômage. A long terme, nous espérons que ces actions porteront leurs fruits. Le débat général sur la prévention et les doutes sur sa pertinence nous mon-

trent que dans d'autres domaines (alcool, tabac, accident de la route) l'argent investi rapporte plus que les coûts engendrés par la prévention. L'avenir nous dira probablement que nous avons raison d'investir dans ce type d'actions qui par ailleurs sont évaluées de façon très positive par les destinataires. Aujourd'hui, ces actions sont menées avec quelques soutiens financiers qui ne couvrent pas tous les frais générés. Cette question cruciale doit impérativement trouver des réponses en 2011.

Enfin, avec ce rapport annuel, vous pourrez découvrir des zooms sur les actions retenues par les différents services de notre institution. Le temps de ce rapport me permet de remercier les professionnels et les bénévoles qui mettent des compétences et du temps au service de nos actions. Le regard que nos partenaires portent sur nos prestations et nos actions est généralement extrêmement positif, ce sont là des signes d'encouragement importants qui nous aident à poursuivre notre travail au service de ceux qui en ont besoin.

Alain Bolle, Directeur



RAPPORT DU TRÉSORIER

En 2010, pour la première fois depuis de nombreuses années, nous avons fini notre exercice avec un résultat positif de 6'376 francs. La situation financière du CSP Genève, demeure cependant toujours fragile. Nous avons, en effet, budgeté pour 2011 un déficit d'environ 190'000 francs.

En 2010, le total des dons et des appels a atteint 973'934 francs. Les subventions, quant à elles, se sont élevées à 840'269 francs.

Nous adressons nos plus vifs remerciements à tous les particuliers, collectivités publiques, fondations et sociétés qui nous ont permis de soutenir les personnes les plus fragiles de notre société.

Nos recettes d'activités et d'exploitation ont progressé de 244'169 francs passant à 3'483'936 francs. Tous les secteurs d'activité du CSP y ont contribué. Soulignons le remarquable effort des Renfiles et Boutiques, qui ont terminé l'année par un nouveau chiffre d'affaires historique de 3'000'000 francs représentant plus de la moitié de la totalité des recettes du CSP Genève, c'est-à-dire 5'777'041 francs.

Par rapport à 2009, nos charges ont augmenté de 361'648 francs, passant de 5'846'075 à 6'207'723 francs. L'essentiel de ce montant est constitué par les frais de personnel, qui se montent à 4'896'628 francs.

Une fois encore, c'est grâce à nos généreux donateurs et au produit de nos diverses activités que nous parvenons à maintenir nos finances saines. Nous exprimons notre plus vive gratitude à tous celles et ceux qui nous ont apporté leur soutien.

Paul Barbey, Trésorier



COMITÉ

Membres

Pierre Gabus, président
Gabrielle Pilet Decorvet, vice-présidente
Paul Barbey, trésorier
David Amsler
Aline Brückner-Bouvier
Alexandre De Senarclens
Marianne Extermann
Didier Fischer
Henri Maudet
Elisabeth Ray Tang

Délégués du personnel

Adrien Busch Gustave Desarnaulds Michael Pfeiffer

Délégué du Centre protestant de vacances

Marc Sneiders

Délégué de l'Eglise protestante de Genève

Gérard Capitaine

Membres avec voix consultative

Alain Bolle, directeur
Christine Beck, responsable administrative
(Sandra Briner depuis janvier 2011)
Anne-Lise Thomas, responsable de communication

Secrétaire du comité

Anne Michel, secrétaire

Les membres du comité sont bénévoles et élus pour une période de 3 ans. Ils sont rééligibles.



REMERCIEMENTS

Remerciements aux partenaires et aux donateurs

Merci à tous les donateurs dont le soutien - petit ou grand - nous permet de poursuivre notre action.

Merci aux pouvoirs publics et institutions publiques/privées qui nous ont alloué des subventions.

Merci à la Fondation Hans Wilsdorf et à la Loterie romande pour leur générosité.

Merci aux personnes qui ont pensé au CSP dans leur testament; en 2010, les montants des legs se sont élevés à 516'577 CHF.

Merci aux entreprises ayant apporté un soutien financier au CSP en 2010, notamment Aeschbach Chaussures SA, Association Suisse-allemande de bienfaisance, L'Atelier Resto-Lounge, Banque cantonale de Genève, Bergerat S.A., Bernasconi Terrier, BNP Paribas (Suisse) S.A., Brolliet SA, Capital International, Cargill International, Cometel, Comtessa + Gerficom S.A., DSR, Fondation Pierre Demaurex, Fondation Schenk Alice et Karl, Givaudan Suisse SA, G.M. Architectes S.A., Guimet & Fils SA, Hôtel Bernina, Walter Matter SA, Pictet & Cie, Rolex S.A., Société académique GE, René Steiner S.A, ainsi que Procter & Gamble.

Merci aux donateurs du fonds Budget des Autres (29'055 CHF recueillis en 2010). Ce fonds nous a permis de dépanner tout au long de l'année des personnes et des familles en situation financière précaire.

Merci aux paroisses ayant apporté un soutien financier au CSP en 2010

Aïre, Céligny, Champel-Malagnou, Châtelaine, Chêne-Bourg, Cologny, Diaconie St-Gervais-Pâquis, Eaux-Vives, Hermance, Jussy, Mandement-Satigny, Plan-les-Ouates, Servette-Vieus-seux, Troinex-Veyrier.

Merci également à la Church of Scotland, l'Eglise évangélique luthérienne, Eglise réformée VD, Nederlandse Paroisse, la Paroisse protestante suisse-allemande, Couture de la Paroisse protestante.

Merci aux communes avant apporté un soutien financier au CSP en 2010

Avully, Carouge, Cartigny, Chêne-Bougerie, Choulex, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Corsier, Grand-Saconnex, Jussy, Laconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Puplinge, Russin, Satigny, Troinex, Versoix, Veyrier.

Merci à nos partenaires, notamment L'Antenne romande des services d'assainissement de dettes (ARSAD), le Bureau central d'aide sociale, Caritas, Dettes Conseils Suisse (DCS), l'Unité mobile de soins communautaires, l'Arcade des sages-femmes, l'Hospice général, les services sociaux communaux, le Collectif de défense, le Greffe du Tribunal de première instance, l'Office cantonal de la population, les membres de la Coordination asile Genève, les Centres santé migrants, la Coordination contre l'exclusion et la xénophobie, COPERA, les membres de la Fédération romande et tessinoise des services de conseil conjugal (FRTSCC), l'Observatoire du droit d'asile et des étrangers, l'Office protestant de consultations conjugales et familiales ainsi qu'à tous les autres partenaires.

Merci à la CAP et à l'Association Nicolas-Bogueret (par l'intermédiaire de la Régie Naef), partenaires toujours sensibles à la situation délicate de nos consultants. Grâce à eux, certains de nos usagers ont obtenu un logement leur permettant de vivre dignement.

En 2010, le CSP a bénéficié de subventions:

- du Canton de Genève, subvention monétaire (648'311 CHF) et subvention non-monétaire (20'358 CHF)
- Ville de Genève: 28'860 CHF de subvention non-monétaire pour le Vestiaire social géré conjointement avec Caritas, 2'640 CHF pour gratuité d'affichage publicitaire, ainsi que pour 12'700 CHF de subvention non-monétaire accordés pour la mise à disposition du matériel technique lors de l'événement *Fripe & Chic*.

Nous remercions les fonds et fondations grâce auxquels nous avons pu aider financièrement les personnes en difficulté. Parmi eux, les fonds A.B., Loubaresse, ainsi que les fondations B.+ C.W, Des Gouttes, Barbour-Bagatelle, André & Cyprien, Georges Junod et Alfred + E. Baur et la Fondation Madame Simone Richard. Nous remercions également la Fondation Firmenich pour sa participation financière à l'événement *Fripe & Chic*.

Le CSP s'est vu attribuer

40'000 CHF par l'Eglise protestante de Genève 100'000 CHF par la Loterie Romande 20'000 CHF par le Fonds Pelligot 23'852 CHF par la Maison de la Réformation SA



ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES

Contrat de prestations

Depuis 2008, le CSP a signé un contrat de prestations avec l'Etat de Genève. Ce contrat prévoit un soutien financier partiel pour trois services: l'Atelier Galiffe (accueil et occupation de personnes rencontrant diverses difficultés sociales ou psychologiques), le service social (gestion de budget et de dettes), le service juridique (aide et conseils juridiques dans le domaine du droit de la famille).

Finances

Les produits du budget du CSP sont à 84% composés de dons en argent et en nature. Les dons en nature sont le fruit de ce qui est reçu dans les brocantes et boutiques. Les recettes d'activités et d'exploitation, dont une grande part représente des dons d'objets, revendus dans nos brocantes et boutiques, ont permis de couvrir 66% du budget (chiffre encore en augmentation).

En 2010, les dons monétaires ont représenté 23.85% du budget. Ils ont globalement été en augmentation par rapport à 2009.

Ressources humaines

Le CSP compte 43.9 postes équivalant à un plein temps pour 60 collaborateurs salariés. De plus, 18 collaborateurs sont au bénéfice d'un emploi de solidarité (EdS). Dans le cadre d'une politique active de formation, les professionnels du CSP ont accueilli et encadré 7 stagiaires et 4 apprenants.

Dans le secteur des brocantes, nous avons accueilli 105 personnes au bénéfice d'un emploi temporaire fédéral individualisé ou d'un programme emploi formation.

En 2010, le taux de rotation du personnel est de 8.33%, ce chiffre est dû en partie à deux départs à la retraite. Le taux d'absentéisme des employés du CSP est de 2.92%. Il est particulièrement bas en comparaison avec d'autres entreprises du même domaine. Le taux d'absentéisme des EdS est de 7% (2 collaborateurs sont en absence maladie longue durée). Ainsi, le taux d'absentéisme global est de 4.63%.

Formation

Le CSP conforte son engagement comme entreprise formatrice avec l'accompagnement d'un stagiaire (maturité professionnelle) et d'un apprenti 3ème année (CFC d'employé de commerce). Les collaborateurs du CSP ont développé leurs compétences professionnelles en effectuant 1'048 heures de formation.

Représentation du CSP dans d'autres comités

Les collaborateurs du CSP sont présents dans plus de 60 commissions, associations et instances officielles afin de mieux relayer les préoccupations des personnes en situation précaire qu'ils accompagnent.



ACTIVITÉS DU CSP

Service aux réfugiés

Le service aux réfugiés, c'est: des démarches de procédures en matière d'asile, la résolution de problèmes spécifiques, la recherche d'informations, des prises de position, la participation à des projets collectifs.

25 ans de lutte pour le droit d'asile: un héritage à préserver et une vision à reconstruire

L'activité de base du service réfugiés reste stable depuis plusieurs années. L'année 2010 restera inexorablement marquée par le départ d'Yves Brutsch vers une retraite bien méritée, après 25 années d'engagement et de combats, petits et grands, en faveur de ceux venus rechercher protection dans notre pays.

L'annonce de ce départ a multiplié les occasions de rappeler, à juste titre, le parcours d'Yves Brutsch et ses nombreuses réalisations, en tant qu'acteur incontournable de la résistance au démantèlement du droit d'asile amorcé dès les années 80. Chiffres trompeurs, mesures répressives, exclusion, stigmatisation sociale de requérants d'asile de plus en plus précarisés ou atteintes à leurs droits fondamentaux par l'introduction d'exceptions procédurales en tous genres sont autant de thèmes complexes qu'il n'aura eu de cesse d'expliquer et de porter auprès du large public, pour que survivent les foyers d'opposition aux offensives politiques xénophobes, dont le droit d'asile reste une des cibles privilégiées. Au bilan de ces 25 années, un durcissement ininterrompu, auquel Yves Brutsch ne s'attendait pas lorsqu'il est entré au CSP en 1985. Au bilan également, la nécessité, toujours aussi aigüe, de poursuivre le combat en faveur de ceux que l'on dépeint comme les failles de l'immigration sélective voulue par la Suisse. En témoignent les structures qu'il a contribué à mettre sur pied pour sensibiliser l'opinion publique à ces thèmes, telle la revue Vivre Ensemble, à son arrivée, ou l'Observatoire du droit d'asile et des étrangers, peu avant son départ.

Après 25 ans, il s'agit aussi de penser à la suite et c'est l'occasion pour le service réfugiés, privé du précieux soutien de son plus ancien collaborateur, de repenser sa stratégie face aux nouveaux durcissements qui s'annoncent. Jusqu'ici la grande expérience d'Yves Brutsch avait permis aux autres membres du secteur d'accomplir leur mission quotidienne - défense juridique des demandeurs d'asile, accompagnement social, interventions politiques et médiatiques - guidés et stimulés par la conviction et le savoir de cet homme modeste et tenace. Aujourd'hui, le service réfugié, désireux de s'inscrire dans la continuité de ces 25 dernières années, n'en est pas moins plongé dans une pé-

riode de réflexion, aux prises avec un virage sinueux et délicat, qu'il s'agit de ne pas rater. Car les nouvelles problématiques affluent, une nième révision de la loi sur l'asile est en cours et les offensives politiques se multiplient. L'héritage d'Yves Brutsch s'annonce donc plus difficile que jamais à préserver. Ainsi, en plus de leur travail de conseil et de soutien auprès des requérants d'asile, les collaborateurs du secteur réfugiés doivent reconstruire une vision du combat qu'ils mèneront et redistribuer leurs armes, entre anciens et nouveaux collaborateurs, pour défendre au mieux le droit d'asile. Le processus est en cours et la motivation, quant à elle, reste intacte.

UP:ttnoo						
Chiffres	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nb de personnes reçues pour un entretien	1500	2100	1842	1810	1799	1802
Démarches juridiques adressées aux autorités	238	309	255	269	267	400
Durée de séjour (an) médiane des personnes	5	5	6	6	5.5	5.5

Service social

Le service social, c'est: un appui personnalisé lors de démarches administratives, des interventions auprès des services officiels et privés, un conseil précis sur la gestion de budgets, des conseils en matière d'assainissement de dettes, un soutien psychosocial.

Un virage, le secteur social a offert des prestations collectives

Habitués à suivre des situations individuelles dans nos consultations, 2010 aura été l'occasion pour nous d'aller à la rencontre d'un groupe de personnes concernées ou intéressées par des informations sur l'endettement. Ainsi le soutien apporté par l'engagement d'une collaboratrice supplémentaire à 50% pendant 10 mois a permis de dégager du temps pour mener des actions de prévention qui prennent une part de plus en plus importante dans l'activité du service.

C'est donc à la faveur de l'expérience menée avec succès par le CSP-Vaud que le Cabinet Porot¹ nous a sollicités pour étendre cette expérience à Genève.

Mandaté par l'Etat de Genève afin de mesurer l'employabilité des chômeurs et chômeuses ayant épuisé leurs droits, le Cabinet Porot a mis sur pied un programme de cours à leur attention d'une durée de six semaines. Dans ce cadre, confrontés à des



questions liées au fait d'avoir des dettes constitue un frein à l'emploi, les responsables ont imaginé une intervention du CSP, reconnu pour ses compétences, son expertise et son action en faveur des personnes endettées.

C'est ainsi que le service social a saisi cette opportunité de développer une nouvelle action d'information et de prévention dans le domaine des risques d'endettement et de surendettement et organisé sept interventions insérées dans le cadre de la mesure «Vision». Une initiative imaginée par les responsables du programme et financée par le Cabinet lui-même.

Afin d'acquérir des outils pédagogiques pour intervenir dans des groupes sur le thème de l'endettement, les assistants sociaux ont suivi une formation intitulée «Animateur et pédagogue». Celle-ci était dispensée par deux intervenants, l'une, responsable de l'Institut de Recherche Animation, Accompagnement Psycho-Pédagogiques de Roubaix et l'autre, assistant social et formateur en prévention à l'endettement de l'Observatoire du Crédit et de l'Endettement à Bruxelles.

Suite à cette formation, un projet inter-CSP (BE-JU-GE-VD) a vu le jour. Celui-ci consiste à élaborer une mallette contenant des outils de prévention de l'endettement. Cette mallette sera construite sur le modèle distribué lors de la formation «Animateur et pédagogue». Elle devrait être composée d'outils déjà existants et ayant fait leurs preuves auprès des divers CSP ainsi que d'outils de la mallette distribuée précédemment, adaptés à la réalité suisse. En 2010, une trentaine d'heures ont été consacrées à ce projet.

D'autre part, le service a été confronté à une augmentation des demandes de services étatiques ou privés qui sollicitent des interventions en tant qu'experts dans les problématiques d'endettement. Cette reconnaissance des compétences des collaborateurs est mobilisée par les divers acteurs tant dans les champs de la prévention, de la formation que de l'information.

Chiffres

En 2010, le CSP a soutenu 109 personnes/ménages par l'intermédiaire du Fonds Budget des Autres pour un total de 35'495 francs

67% des personnes endettées qui consultent le service social ont des dettes auprès de l'administration fiscale pour un montant de 1'850'000 francs sur un total de dettes de 9 mio de francs.

Service juridique

Le service juridique, c'est: en toute indépendance, la défense de la partie la plus faible lors d'un différend en matière de droit des étrangers, droit administratif, droit de la famille et des successions, des contrats et des assurances sociales et privées.

Le service juridique comme espace de formation

Au cours de l'année 2010, le service juridique du CSP a choisi de se lancer un nouveau défi: s'investir dans la formation de jeunes juristes achevant leurs études. Au cours de l'année précédente en effet, à l'occasion de plusieurs demandes de stages qui nous étaient parvenues, le service avait ébauché une ouverture dans ce sens, et accueilli deux jeunes juristes en fin de formation.

Ces expériences nous ont convaincus de l'importance de ce rôle. Nous avons alors fait le choix d'accueillir des stagiaires et des civilistes de manière régulière. En 2010, trois stagiaires et civilistes ont découvert quelques mois durant le quotidien du service.

En effet, la multiplicité des domaines du droit que nous abordons dans notre pratique professionnelle permet à notre service d'offrir une formation de généraliste du droit particulièrement intéressante pour de jeunes universitaires. Durant son stage, un stagiaire est amené à se pencher sur des domaines du droit aussi variées que le droit des étrangers, de la poursuite et faillite, des assurances sociales et du droit de la famille. Le stagiaire peut également s'initier à la tenue d'entretiens en recevant des consultants pour lesquels une prise en charge par l'un des juristes est envisagée, au conseil en ligne, dans le cadre de la permanence téléphonique et à la rédaction d'actes juridiques tels des demandes en divorce ou des recours devant les diverses instances administratives.

Mais la richesse principale que peut apporter un stage au sein du service juridique du CSP à un(e) jeune juriste en début de carrière, c'est une ouverture à l'approche sociale du droit, qui se veut désintéressée et respectueuse de l'autre, notamment des personnes les plus fragiles. Cette expérience peut vraisemblablement orienter sur le regard qui sera porté ultérieurement sur la place du droit dans notre société, son incidence concrète sur les personnes les plus défavorisées.

La voie dans laquelle s'est engagé le service juridique implique cependant un investissement en temps important. Pour que cette nouvelle mission revête un sens, il est en effet nécessaire de proposer un encadrement exigeant. Les juristes du service doivent pouvoir se montrer disponibles afin de répondre aux multiples questions qui surgissent immanquablement, relire à plusieurs reprises les diverses écritures, les corriger, en discuter.



Or, le service est assuré par 2,7 postes de juristes soutenus par un poste à 70% de secrétariat et, uniquement dans le cadre des permanences téléphoniques hebdomadaires, dispense quelque 2122 conseils juridiques sans compter les nombreux entretiens quotidiens. Ce choix ne relève dès lors pas d'une évidence.

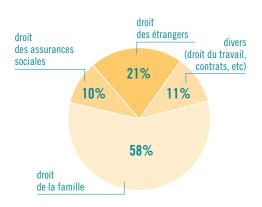
Aujourd'hui nous sommes convaincus que le CSP, et notre service en particulier, doit poursuivre cette expérience enrichissante pour tous et qui contribue à développer le rayonnement de notre institution dans la cité.

Chiffres

	2009	2010	
Permanences			
demandes téléphoniques	1874	1932	
rendez-vous	563	643	
Entretiens	1289	1629	
Dossiers traités	576	799	

En fin d'année, 398 dossiers étaient actifs dont 220 ont été ouverts en 2010. 401 dossiers ont par ailleurs été classés durant l'année.

Type de situations



Consultation Couples et Parents

Le service Couples et Parents, c'est: un soutien d'ordre psychologique aux couples qui rencontrent des difficultés dans leur relation. L'objectif principal est, par le dialogue et la réflexion commune, d'aider le couple à trouver ses propres solutions.

En 2010, 78% des couples qui ont consulté pour des difficultés relationnelles vivaient en famille, que ce soit sous sa forme classique, monoparentale ou recomposée. Cela signifie que 184 enfants ont été touchés de près par la crise de couple traversée par leurs parents. Cette importante proportion, mise en lien avec la demande très fréquente d'une réflexion sur une éventuelle séparation, nous a conduits à compléter et développer nos prestations autour de la parentalité. En effet, si la majorité des couples consulte pour résoudre ses problèmes et améliorer son fonctionnement, de plus en plus nombreux sont ceux aussi qui, après avoir revisité tous les aspects de leur vie commune, prennent la décision de se séparer ou de divorcer. Et, à ce stade, surgissent immanquablement des questions sur la manière d'agir au mieux avec les enfants et sur le maintien de la fonction parentale après la séparation. Par ailleurs, des parents déjà séparés nous consultent car ils se rendent compte que leur communication défaillante porte préjudice à leurs enfants.

Partant de cette constatation, nous avons eu l'idée de développer un projet pilote de prévention autour de la coparentalité. C'est ainsi que deux groupes de parents séparés verront le jour en 2011 avec pour objectifs:

- de travailler au maintien de la parentalité à un stade précoce de la séparation,
- de réduire le niveau de conflit,
- de faire progresser la communication parentale,
- et ainsi de diminuer l'impact négatif de la séparation sur les enfants.

Ce projet vise donc à créer une nouvelle prestation dans le domaine de la famille qui vient compléter celles offertes actuellement par le CSP ainsi que par d'autres institutions genevoises.

Pour tenir compte de l'évolution de la demande des couples, qui va de l'intervention de crise à la thérapie de couple en passant par la guidance parentale et le développement de la coparentalité, nous avons rebaptisé notre consultation qui se nomme désormais «Couples et Parents».

Chiffres

	2006	2007	2008	2009	2010
Dossiers actifs	74	79	100	135	127
Entretiens réalisés	250	321	380	431	398

Bi-culturalité

54 couples monoculturels

dont 34 suisse-suisse et 20 mono étranger

73 couples biculturels

dont 49 suisse-étranger et 24 origines différentes

Bel âge

Bel âge, c'est: offrir aux personnes de plus de 55 ans la possibilité de cultiver ou de retrouver bien-être et liens sociaux, par des activités menées en groupe, en pleine nature ou en milieu urbain, des séjours culturels en Suisse et en Europe, des entraînements sportifs, des visites de musées ou de jardins, des ateliers d'écriture.

Ce service d'activités aux seniors a été novateur il y a 50 ans. Bel âge est toujours là. Il faut que cela continue et que le CSP et Bel âge soient toujours à l'origine de beaux nouveaux projets qui permettent la solidarité, le partage et la rencontre de l'autre. Le service n'a donc pas manqué de marquer ce 50ème anniversaire avec ses membres. Ce service compte 567 membres qui participent à des promenades, visites, séjours. Bel âge propose aussi des cours de natation et d'aquagym, des ateliers de peinture ainsi que de mémoire et d'écriture. Effectivement, depuis sa création Bel âge a pour objectif de permettre aux seniors d'entretenir leurs capacités physiques, mentales et intellectuelles ainsi que leur sensibilité artistique. Il encourage l'entretien et le développement des liens sociaux. L'un des objectifs premiers est la convivialité et le respect de chacun. Lorsque l'on parle d'ambiance conviviale, on pourrait presque dire qu'il s'agit d'une marque de fabrique. D'ailleurs, les résultats du questionnaire que nous avons fait parvenir à nos membres démontrent que c'est un des points qui démarque le plus Bel âge des autres associations pour aînés. De plus, il a été noté par 50% des personnes que Bel âge se distingue par le professionnalisme de son organisation.

Chiffres

Les programmes sont envoyés à 567 personnes et paraissent trois fois par année: hiver, printemps, automne. 83% des membres sont satisfaits de cette publication et de la fréquence de sa parution.

Bel-âge est composé de 479 femmes, 88 hommes et 14 partenariats. 92% des membres sont des femmes; 51% des hommes vivent en couple.

Transha d'âra	0/
Tranche d'âge	%
moins de 65 ans	13%
65 à 69 ans	17%
70 à 74 ans	19%
75 à 79 ans	22%
80 à 84 ans	14%
85 ans et plus	15%

Transport en minibus

Le transport en minibus, c'est: un service destiné aux personnes âgées ou à mobilité réduite pour rendre visite à un proche à l'Hôpital de Trois-Chêne et l'Hôpital de Loëx.

L'activité de base du service consiste à répondre à une demande de transport émanant de personnes âgées et à mobilité réduite pour se rendre vers les hôpitaux HUG afin de rendre visite à un conjoint ou à un proche. Le minibus prend en charge ces personnes de manière individualisée. Ce service est assuré trois fois par semaine.

A relever que cette prestation est entièrement gratuite pour les bénéficiaires.

Il est indispensable de préciser que sans la précieuse collaboration des chauffeurs bénévoles du CSP, ce service ne pourrait tout simplement pas exister. Lorsque le minibus est disponible, diverses institutions peuvent le louer, principalement des EMS, diverses associations et clubs d'aînés.

Chiffres

Nombre de personnes transportées

266 Hôpital de Trois-Chêne

428 Hôpital de Loëx

357 sorties diverses

1051 Total

Atelier Galiffe

L'Atelier Galiffe, c'est: un lieu de rencontres et d'activités destiné en priorité à des personnes peu ou pas socialisées atteintes dans leur santé psychique. La seule condition de participer à un atelier réside dans la capacité de la personne à entrer dans un espace collectif.

Travail, intégration professionnelle: quels échos à l'Atelier Galiffe?

La 5^{ème} révision de l'Al est entrée en vigueur il y a trois ans, avec comme conséquence une diminution du nombre de rentes allouées. Cette révision visait le maintien en emploi grâce à une intervention précoce ou à l'intégration professionnelle des bénéficiaires qui furent les arguments phare de cette révision, aucune donnée claire n'étant disponible.

Comment se traduit cette actualité à l'Atelier Galiffe? Sur les quelques 180 personnes que nous côtoyons annuellement, le panel des situations est large. Il y a celles, dont la rente assure un confort dans un quotidien par ailleurs bien lourd à supporter, qui se sont inquiétées qu'on touche à ce qu'elles estiment être un

droit acquis, une assurance autour de laquelle s'est organisée leur vie. D'autres, dont la rente a été reconduite sur dossier, ont exprimé toute leur déception et leur colère. Pourquoi les privet-on a priori d'une chance d'intégration professionnelle? Certes la rente assure un présent mais pas un futur valorisé. D'autres encore en déséquilibre sur cette frontière si inconfortable du chômage, de l'assistance tentent des reprises d'emploi et sont souvent rattrapées par ces troubles psychiques aussi discrets que sournois, à évolution complexe aussi bien pour les employés que pour les employeurs.

Et puis il y a les personnes qui à l'Atelier risquent une envie d'autres activités, et pourquoi pas de travail. Dans les espaces parfois très ténus de ces ouvertures, peut être évoqué le travail protégé, ses avantages, ses limites. Accueillies dans leur initiative, soutenues dans leur idée, elles expriment craintes et rêves, doutes et questions. Nous les suivons dans les détours et retours dus à l'anxiété, nous les élaborons ensemble, patiemment jusqu'à pouvoir organiser et accompagner un premier rendez-vous. Certaines personnes s'épanouissent dans ce milieu aujourd'hui. Soulignons l'intelligence dont elles ont fait preuve pour accepter que les bénéfices de cette expérience de travail ne soient pas financiers mais qualitatifs: horizons élargis, nouvelles ressources mobilisées.

Enfin, quelques personnes se sont insérées dans le marché libre de l'emploi. Ces intégrations professionnelles totalement réussies l'ont été grâce à l'ouverture d'esprit d'employeurs prêts à assouplir des cadres de travail, parfois de façon minime mais essentielle.

Aujourd'hui la 6ème révision de l'Al est dans l'air avec comme programme: «la réintégration après la rente». Qu'en penser alors qu'aujourd'hui nous sommes encore si démunis en matière de réintégration pour les personnes avec des troubles psychiques? D'une part parce que la maladie psychique se déclare souvent à l'adolescence, empêche une formation professionnelle et une première expérience de travail, d'autre part parce que son évolution est souvent imprévisible. Reste que le travail quelle que soit sa forme — autonome, accompagné, protégé — demeure porteur de projets, de futur.

Garder le souci de l'avenir, ne pas le laisser s'effacer au profit d'un présent qui se durcit, permettra à nos logiques sociales de ne pas se disloquer.

Chiffres

L'Atelier Galiffe accueille en moyenne 22 personnes par journée d'ouverture. 188 personnes différentes ont fidèlement fréquenté l'atelier, dont 62 nouvelles personnes.

Service d'insertion

Le service d'insertion, c'est: l'accueil et l'encadrement de personnes marginalisées par le marché du travail, les soutenir dans leurs démarches de réinsertion professionnelle.

Depuis sa création en 2009, le service insertion et réinsertion a pour objectif principal d'aider les personnes placées par nos partenaires à retrouver un emploi. En effet, dans notre société l'insertion passe souvent par l'emploi. Le travail est un lieu qui permet à la fois de s'insérer et de s'épanouir mais qui peut aussi parfois rendre malade et exclure. L'actualité se fait régulièrement l'écho des fermetures d'entreprises, des maladies professionnelles et aussi de l'espoir exprimé par des chômeuses et chômeurs de retrouver un emploi.

Les nombreuses personnes accueillies (105 en 2010) au CSP dans le cadre de diverses mesures d'insertion se trouvent dans une période charnière. Elles ont perdu leur travail et aspirent à en retrouver un. Selon qu'elles sont «placées» par l'Office cantonal de l'emploi ou l'Hospice général, elles sont sans emploi depuis une période plus ou moins longue. La majorité des personnes en insertion au CSP sont actives dans nos brocantes et souvent n'ont pas de qualifications professionnelles attestées par des diplômes.

Fait marquant de 2010: la collaboration avec des entreprises

Ce que nous pouvons d'abord offrir à ces personnes, c'est de leur permettre de retrouver le monde du travail, son rythme, ses exigences, ses contraintes et aussi son tissu social. Ce qui permet aussi de reprendre confiance en soi, de renouer des relations sociales et professionnelles. Nous pouvons également les aider dans la rédaction de leurs CV, de leurs lettres de motivations. Assez rapidement nous avons constaté que ces démarches sont indispensables mais souvent insuffisantes pour leur permettre de retrouver un emploi. Ce constat nous a amené à prendre contact avec des entreprises.

En lien avec le programme de formation en buanderie destiné à des personnes au chômage, nous avons contacté des entreprises actives dans le domaine de l'entretien des textiles et une convention de partenariat a pu être mise en place dans le courant de l'année 2010. A teneur de cette convention, les bénéficiaires du programme buanderie pourront, durant les 6 mois que dure le programme, effectuer un stage dans un pressing, une buanderie industrielle et dans un proche avenir dans une lingerie d'un EMS. Ce partenariat, conclu en 2010, déploiera tous ses effets dès 2011. Nous avons également pu organiser un stage qui a débouché sur un contrat de travail à durée limitée dans une entreprise qui fournit des prestations au CSP. Ces contacts avec des entreprises se poursuivront dans les années à venir.

Cette collaboration avec les services publics et des entreprises dans le cadre des différents programmes d'insertion nous interpellent sur certains points, comme la rémunération des personnes qui participent à ces programmes. Le CSP doit poursuivre son action pour aider des personnes à se réinsérer sur le marché de l'emploi, tout en gardant un regard critique sur les mesures proposées par les pouvoirs publics et en se montrant solidaire avec les victimes de la crise.

Chiffres

Statuts	Brocante La Renfile Plan-les-Ouates	Brocante La Renfile Meyrin	Buanderie	Boutiques	Vestiaire	Total
OCE (PCEF-EFTI)	9	6				15
HG (CASI - RMC	AS) 40	12	3	18	3	76
Formation buand	derie		10			10
Formation initial	e					
(programme voie	e 2)	4				4
Total	49	22	13	18	3	105

Service des ventes

Le service des ventes, c'est: mettre à disposition des personnes à revenu modeste des vêtements et des objets bon marché, contribuer au financement des activités du CSP, favoriser le traitement des textiles et autres formes de recyclage.

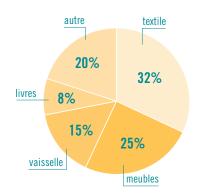
Le chiffre d'affaires de l'année 2010 est en augmentation de 5.7% par rapport à 2009. On peut d'autant plus s'en réjouir qu'il s'agit de la cinquième année consécutive que cela se produit. C'est le fruit du travail quotidien des équipes de ramassage, de tri et de valorisation des textiles ou d'autres marchandises (livres, meubles, vaisselle, bibelots...). L'activité des collaborateurs et collaboratrices des deux Renfiles et des quatre Boutiques consiste principalement dans l'accueil de la clientèle, le conseil et la vente.

L'importance du ramassage

Chaque jour est un événement particulier en ce qui concerne le ramassage. La nature des objets récoltés implique une typologie mouvante et inattendue. Le tableau ci-dessous montre la tendance depuis 2007:

Objets	2007	2008	2009	2010
Tables de nuit	256	180	217	165
Sommiers	341	216	128	158
Cuisinières	121	111	91	101
Chaises	1823	1527	1343	1442
Commodes	342	238	262	242
Lave-linge	36	58	43	54
Tableaux	42	52	85	132

Type de marchandises recueillies et vendues



Ainsi à chaque achat, tous les rouages du service des ventes auront joué leur rôle pour offrir des prestations sociales à des personnes démunies.

L'équipe de ramassage de mobiliers et articles en bon état a effectué 3261 ramassages en 2009 (3000 en 2008). Cette augmentation du nombre de ramassages est due notamment à l'optimisation de l'organisation, l'introduction d'une troisième équipe de ramassage et aux nombreux dons de matériel de la population.

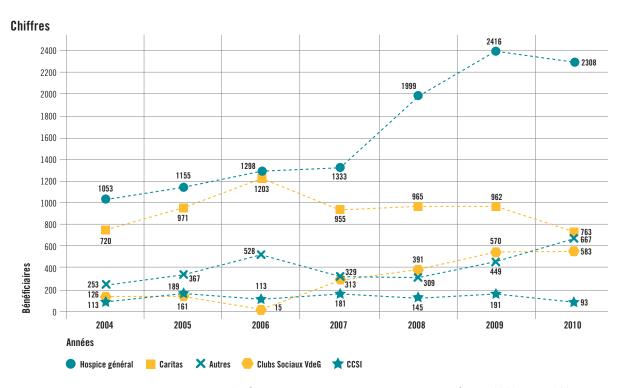
200 collaboratrices et collaborateurs salariés (63 postes équivalant à un plein temps), bénévoles et personnes en insertion (34 nationalités diverses) ont permis de réaliser un excellent résultat financier.

Vestiaire social

Le Vestiaire social, c'est: assurer en cogestion avec Caritas, la distribution de vêtements et de chaussures à des personnes démunies.

Le Vestiaire social, la responsable et les personnes, notamment les 40 bénévoles qui y travaillent font tout ce qui est possible pour vêtir les familles, les enfants surtout, même dans l'urgence. Le Vestiaire social ouvre à 10h00, et souvent l'affluence ne permet pas de répondre tout de suite à tout le monde. Parfois les familles sont revenues à plusieurs jours d'intervalle pour chercher la pièce indispensable faisant défaut. Le nombre de personnes s'adressant au Vestiaire social a plus que doublé au cours des cinq dernières années!

Le CSP et Caritas ont engagé des partenariats avec des entreprises sensibles et généreuses, ont prospecté auprès de commerces pour recueillir des dons et organisé des collectes spéciales, par exemple lors de matches avec le Genève Servette Hockey Club (GSHC). Des demandes ont été renouvelées auprès des autorités pour du renfort face à la crise de l'hiver 2010. En 2010, ce ne sont pas moins de 20 tonnes de vêtements qui ont été triées dans le seul Vestiaire social.



Une personne sur cent habitant le canton de Genève a recouru au Vestiaire social pour se vêtir en 2010, soit 4'228 personnes!

Bénévolat

Le Bénévolat, c'est: la recherche et l'encadrement de bénévoles.

La Force des Bénévoles

Conscients de l'importance de bénéficier de compétences techniques ou transversales de personnes bénévoles, le service du bénévolat s'attache à bien connaître les différents domaines où les engagements gratuits sont nécessaires, voire indispensables au développement pérenne de plusieurs activités du CSP. Les bénévoles opèrent actuellement dans 12 domaines différents: aides à la manutention, à l'accueil de la clientèle ou à la vente; mais il ne faut pas négliger les réparations électriques ou électroniques ainsi que les réparations d'horlogerie effectuées par des personnes qui ainsi permettent de mieux valoriser tel ou tel objet parce qu'il aura été réparé. Les chauffeurs bénévoles du CSP sont connus et reconnus; moins peut-être les retraités qui organisent des activités pour d'autres (atelier-mémoire ou atelier d'écriture ou encore des excursions).

Les responsables du service bénévolat, les responsables des différents services savent que sans soutien bénévole bon nombre d'activités ne seraient pas possibles: aussi, ils ont à cœur de fidéliser celles et ceux qui les aident au long des mois et des années: rencontres formelles ou informelles, bien souvent dans les locaux du CSP ou sur les lieux de vente afin de souligner le sentiment d'appartenance à l'institution. En 2010, le CSP a initié un programme de recherches de compétences afin de développer et d'optimiser les activités nécessaires à chaque service. Une base de données sera complètement opérationnelle en 2011.

Chaque personne bénévole donne son temps, ses compétences, ses capacités, sa disponibilité, sa gentillesse quand elle ne fait pas en plus des dons financiers. A la mesure de ses moyens, le CSP exprime envers ceux qui consacrent ainsi de leurs forces certaines formes de reconnaissance, aussi modestes soientelles, qu'il s'agisse de réunions à thème, d'informations sur les activités du CSP, un repas festif ou un apéritif.

Que ce soit au service des Ventes, au service minibus, au service insertion, à l'administration ou ailleurs, les 180 personnes qui œuvrent souvent depuis des années sont, comme les professionnels de chaque branche, les garants de la bonne image du CSP, du sérieux des actions de l'institution et de la pérennité de ses missions.

Remerciements à tous les bénévoles

Vestiaire social CSP-Caritas

Lucienne Aliprandi, Jeanne Auer, Vivian Guido Augsburger, Gaby Bernardini, Gerda Bieg, Anne-Marie Bottelli, Catherine Carrozzini, Floriane Doudiet, Maïa De Magalhaes, Françoise De Perrot, Anne-Marie Dufresne, Maryse Durrer, Marie-José El-Aidi, Jasna Filotas, Anne Fiorani, Hind El Khalfi, Madeleine Genet, André Giacobino, Danièle Giubergia, Yannis Grosjean, Thérèse Guisolan, Ruth Heizelmann, André Hensler, Nur Ifrah Hersi, Marie-Jeanne Herzog, Gabrielle Keller-Maître, Michèle Krauser, Christine Lederrey, Françoise Lottaz, Marie-Louise Lottaz, Françoise Margot, Danièle Marti, Arlette Martin, Christiane Martinelli, Linette Mast Camille Mbilla, Geneviève Meier, Lucette Mestrallet, Muriel Monney, Lucette Mouron, Lucia Ndoumbe, Roseta Papusiu, Micheline Populo, Mirsada Sarac, Maya Shahi, Edith Stauber, Sabine Strobel, Sophie Taddei, Christine Teus, Patricia Thery, Vanessa Thiebaud, Alice Von Rotz, Nelly Zen Ruffinen, Christiane Zumwald

Tricoteuses

Isabelle De Kalbermatten, Monique Eichenberger, Claire-Lise Mentha, Jacqueline Mentha, Anne-Marie Penel, Marie Schweizer, Micheline Vagneux, Monique Vernier

Brocante La Renfile de Meyrin

Minkaïlou Barry, Eric Bechis, Catherine Boesch, Pierre-Alain Cadoni, William Chappuis, Monique et Jean-Claude Chevassus, Bernard Civitillo, Madeleine Deshusses, Samir El-Baine, Eliane Favre, Hans Peter Gasser, Jeannette Giroud, Annelie Haebel, Claudine Heffermehl, Thomas Jacquemier, Afrim Klaiqi, Fatma Kul, Sylvia Limni, Monika Meier, Charles Muller, Julien Paychère, Patrick Rossin, Walter Rossin, Denise Rudaz, Karine Santoux, Anne-Marie Schmutz, Hoan Studer, Roland Tauxe-Gay, Christiane Vandeventer, Dörte Watzlawick. Jacqueline Zbinden

Brocante La Renfile de Plan-les-Ouates

Olivier Constantin, Léonard De Pury, Jean-Pierre Dugerdil, François Hegi, Julien Massi, Christian Mischler, Kim Nguyen, Michèle Nicole, Marc Nicole, Claude Nydegger, Raphaël Pappalardo, Martin Susz, Jacqueline Torche, Claude Visinand, Jakob Wegmuller

Boutique Pâquis

Emine Alimi, Adeline Arzrouni, Anne Bourquin, Trinidad Duque, Catherine Duren, Eliane Forno, Lydie Hennuyer, Sylvie Lagger, Georgette Leyvraz, Elisabeth Mac Donald, Ruth Mouraret, Renée Sattler, Evelyne Schmilinsky, Marianne Teano, Iroko Wietlisbach, Angela Zanoni

Boutique Jonction

Aferdita Fazliu, Franca Gagliardi, Josiane Maffiolo, Francesca Moeschinger, Denise Senn

Boutique Plainpalais

Brigitte Baudraz, Ursula Bodmer, Elisabeth Brungger, Arlette Curlaz, Marie De Silvestri, Ariane Denduyts, Françoise Fontaine, Soraya Hatam, Anne Hoang Van, Ghislaine Jungo, Parwin Mokhtarzada, Nicole Muhlethaler, Xueping Pan Gampert, Thérèse Pinero, Marcelle Ré, Claire-Lise Rouby, Monique Stoppa, Doris Zoller-Sikman

Boutique Eaux-Vives

Laurence Barras, Irène Cavadia, Sonja Dellamula, Odette Destefani, Catherine Dumont, Odette Gerber, Andrée Gianina, Hélène Gredig, Jacqueline Guye, Denise Huber, Danyele Joset, Cécile Lauper, Claire-Lise Loup, Sandra Mottier, Maria Scalea, Françoise Schmid

Service insertion - réinsertion

Dubravka Djuric, Kristine Beun, Anne-Marie Nouar, Charles Zully.

Service réfugiés

Danielle Allène Meusy, Heinz Buschbeck, Sylvie Gay.

Bel-âge

Danielle Allène-Meusy, Brigitte Baudraz, Jérôme Cadoret, Maria Covolo, Marine Dayer, Mason De Chochor, Marie-Laure Desbiolles, Ariane Denduyts, Cécile Ducommun, Charles Fasel, Jean-Daniel Gallay, Yvette Lamy, Kai Liu, Bernard Louis, Henri Marchand, Laurence Martin, Michel Messiaux, Jacques Morel, Elise Perrier, Gilbert Perrochon, Fabienne Perrochon-Megevand, Stéphane Piat, Evelyne Schmilinsky, Nicolle Schneider, Valérie Sibille, Daphné et Paul Tischhauser, Lorie Wanner.

Chauffeurs bénévoles du minibus

Serge Addor, Yves Delieutraz, Michel Fonjallaz, Jean-Daniel Gallay, Marc Liggenstorfer, Claude Mariot, Rodolphe Wetzel, Charles Zully.

Bénévoles administration et autres activités

Serge Addor, Khadija Delaval, Josette Exchaquet, Faïza Ferri, Michel Fonjallaz, Jean-Daniel Gallay, Daniel Gremaud, Françoise Lenoir Darbellay, Isabelle Marquet, Anne-Marie Nouar, Anne-Marie Penel, Laurette Perello, Gilbert Perrochon, Jacky Renier, Nicolle Schneider, Charles Zully

Bénévoles événement Jardins Ouverts-cultiver le partage

Danielle Allène-Meusy, Jean-Pierre Allène-Meusy, Vivian Guido Augsburger, Brigitte Baudraz, Gerda Bieg, Judith Collet, Monica Cuendet, Andrew Curd, Marinette Delfosse, Marinette Durr, Faïza Ferri, Hans Peter Gasser, Irène Gasser, Etienne Gobet, Joseph Grimaître, Graziella Gritten-Binaghi, Elsa Guégan, Thérèse Guisolan, Ruth Heinzelmann, André Hensler, Marie-Claire Hofmanner, Suzanne Huguet, Yvette Lamy, Marielle Logoz, Teresa Maranzano-Herth, Monika Meyer, Micheline Munnier, Michèle Pasquier, Laurette Perello, Gilbert Perrochon, Lalage Schmid-Cairns, Evelyne Schmilinsky, Simon Studer, Kheira Tarif, Yvonne Thevenoz, Martine Trèves, Jarick Wattiaux.

...et tous les autres bénévoles qui nous ont offert un soutien ponctuel lors des événements organisés en 2010 comme le Marché aux plantes de Galiffe et *Fripe & Chic*.

Communication

La Communication, c'est: réaliser la recherche de fonds privés, cultiver un réseau, entretenir des relations avec les médias, promouvoir les brocantes et boutiques et gérer la communication institutionnelle.

Depuis 2001, les «Brocantes caritatives» - Caritas Genève, le Centre social protestant, Emmaüs et l'Armée du Salut — organisent chaque année conjointement un événement portes-ouvertes pour rappeler nos missions et faire connaître les lieux de vente.

Cette année 2010, nous avons proposé un nouveau concept en vue de valoriser les vêtements de seconde main. L'événement *Fripe & Chic* a eu lieu le 8 octobre 2010 au BFM sous forme de défilé de mode de créations seconde main présenté en collaboration avec les étudiants de la Haute école d'art et de design (HEAD) et avec la participation de créateurs indépendants genevois comme Solo-Mâtine, Santiago et Mûre création.

Toutes les pièces présentées à ce défilé et conçues par les étudiants et créateurs sont issues de nos centres de tri respectifs. Ces créations ont été vendues au profit des quatre associations.

Objectifs de l'événement

Visibilité — Il s'agissait de mieux faire connaître à la population le réseau des différentes boutiques de seconde main des quatre associations ainsi que promouvoir la qualité et la diversité des produits qui y sont proposés.

Recyclage — Nous voulions démontrer que l'on peut participer activement à la promotion du développement durable. Un habit ancien peut s'intégrer dans la modernité. On ne jette plus les vêtements, on les recycle.

Tendance — Outre les aspects éthiques et sociaux du vêtement de seconde main, c'est également sa valeur historique et culturelle qui est importante. Témoin du temps qui passe et des styles de chaque époque, le vêtement de seconde main est valorisé par les magasins et se mélangent avec les nouvelles collections.

Solidarité — Que l'on vienne donner des vêtements, des meubles, des objets ou que l'on vienne les acheter, chacun peut être acteur de l'économie sociale et solidaire. Les ventes issues des magasins caritatifs permettent d'œuvrer en faveur des personnes en situation de précarité.

Collaborations

Projet pédagogique phare de la HEAD, filière mode et design, la quinzaine d'étudiants sont venus durant l'année scolaire se fournir en textiles et vêtements dans les centres de tri, à partir desquels ils ont créé des pièces originales.

Plus de 50 mannequins amateurs et bénévoles, aux silhouettes non formatées par l'industrie de la mode — ont participé à cet événement de grande envergure. Une équipe de 30 bénévoles a également assuré tous les postes et tâches nécessaires à l'organisation.

La collaboration entre les quatre associations a été extrêmement bien perçue par le public.

Enfin, c'est aussi grâce à nos partenaires et sponsors - Bon Génie Brunschwig Group, Edelweiss, HSBC, Fondation Hans Wilsdorf, Fondation Firmenich, Ville de Genève - qu'un tel événement a pu avoir lieu.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LE CONTROLE ORDINAIRE

Sur le contrôle ordinaire à l'Assemblée générale des membres de l'association, Centre social protestant de Genève Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'association Centre social protestant de Genève, comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels de votre association, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectués notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 sont conformes à la loi suisse, aux Swiss GAAP RPC, à la LIAF et aux directives propres à votre association.

Nous confirmons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance. Conformément à la Directive transversale de l'Etat de Genève, entrée en vigueur le 1er janvier 2008, modifiée en date du 21 avril 2010, relative à la «Présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et autres entités para-étatiques», ainsi qu'à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons de la mise en place d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 25 mars 2011

FIDUCIAIRE TECAFIN SA

Stéphane JACQUES Réviseur responsable Henri-Albert JACQUES Expert-réviseur agréé



COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2010

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2010

ACTIFS CIRCULANTS	2010 (selon Swiss GAAP RPC) CHF	2009 (selon Swiss GAAP RPC) CHF
LIQUIDITÉS	ОПГ	ОПГ
Caisse	7'008.9	15'359.25
Compte chèques postaux	719'343.49	725'647.43
Banques	229'615.54	411'744.98
T. T.	955'967.93	1'152'751.66
RÉALISABLES		
Débiteurs	36'456.00	36'926.70
Impôt anticipé	108'676.40	108'086.59
Autres débiteurs	30'184.70	22'876.90
	175'317.10	167'890.19
AUTRES ACTIFS CIRCULANTS		
Comptes de régularisation	80'441.95	79'799.25
Dépôts à court terme	204'347.00	9'759.00
	284'788.95	89'558.25
Total de l'Actif circulant	1'416'073.98	1'410'200.10
ACTIFS IMMOBILISÉS		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Titres (valeur boursière)	1'242'651.00	1'242'372.00
Titres en nue propriété	29'000.00	29'000.00
	1'271'651.00	1'271'372.00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES AFFECTÉES		
Titres à but délimité (valeur boursière)	529'966.00	578'335.00
	529'966.00	578'335.00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Installations, machines et mobilier	192'828.40	167'223.60
Matériel informatique	197'673.55	170'369.55
Véhicules	197'590.90	197'590.90
Renfile Meyrin	4'662'857.15	4'800'000.00
Renfile de Plan-les-Ouates	236'232.42	243'932.42
./. Fonds d'amortissement	(5'250'945.00)	(5'335'179.05)
	236'237.42	243'937'42
Total de l'Actif immobilisé	2'037'854.42	2'093'644.42
TOTAL DE L'ACTIF	3'453'928.40	3'503'844.52



BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2010

PASSIF	2010 (selon Swiss GAAP RPC) CHF	2009 (selon Swiss GAAP RPC) CHF
FONDS ÉTRANGERS	Unr	Unr
DETTES À COURT TERME Créanciers divers Comptes de régularisation	372'202.99 217'197.43 589'400.42	314'280.91 153'673.65 467'954.56
PROVISIONS Provisions diverses	116'774.07 116'774.07	250'662.88 250'662.88
Total des Fonds étrangers	706'174.49	718'617.44
FONDS AFFECTÉS Fonds affectés Renfile Fonds pour activités propres Fonds de soutien Fonds extérieurs	0.00 230'586.88 405'516.35 1'900.90 638'004.13	250'592.54 142'623.81 450'830.95 (10'961.60) 833'085.70
Total des Fonds affectés	638'004.13	833'085.70
FONDS PROPRES Capital de fondation Réserve de régulation Réserves diverses Réserve titres usufruit	10'000.00 1'500'873.90 6'845.65 29'000.00 1'546'719.55	10'000.00 1'328'391.58 57'950.00 29'000.00 1'425'341.58
Résultat reporté Résultat de l'exercice	556'653.86 6'376.37 563'030.23	556'653.86 (29'854.06) 526'799.80
Total des Fonds propres	2'109'749.78	1'952'141.38
TOTAL DU PASSIF	3'453'928.40	3'503'844.52



COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2010

RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(900'633.00)	(792'538.10)	(840'561.95)
Total Autres charges d'exploitation	22'700.00	361'855.90	2'833'480.85
Attribution à fonds affectés	15'000.00	49'257.00	246'156.00
Attribution de la société IKEA	0.00	0.00	817'760.00
Attribution don de la Fondation Wilsdorf	0.00	0.00	1'558'344.00
Attribution don de la Loterie Romande	0.00	100'000.00	120'000.00
Amortissements Renfile Plan-les-Ouates	7'700.00	7'700.00	7'700.00
Attribution à fonds d'amortissement	dissol. Invest	204'898.90	83'520.85
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			
Total Charges d'exploitation	6'032'333.00	6'207'723.88	5'846'075.75
Dons et partage	32'000.00	23'271.05	28'543.95
Participations diverses	2'000.00	2'020.00	2'000.00
Frais d'activités (yc adm. 2'394.00)	444'900.00	449'310.16	424'360.68
Frais d'exploitation	57'300.00	84'797.73	71'019.01
Frais généraux (yc adm. 384'351.00)	695'190.00	751'696.53	771'103.91
CHARGES D'EXPLOITATION Frais de personnel (yc adm. 722'635.00)	4'800'943.00	4'896'628.41	4'549'048.20
Total des Recettes	5'154'400.00	5'777'041.68	7'838'994.65
Dissolution du fonds d'investissement	attribu. Inves	204'898.90	83'520.85
Autres produits	100'209.00	148'675.42	57'681.09
Dons affectés	0.00	25'327.00	245'156.00
Don de la société IKEA	0.00	0.00	817'760.00
Don de la Fondation Wilsdorf (Renfile)	0.00	0.00	1'558'344.00
Don de la Loterie Romande	0.00	100'000.00	120'000.00
Subventions	723'511.00	840'269.00	762'739.00
Recettes d'activités et d'exploitation	3'394'180.00	3'483'936.86	3'239'767.46
RECETTES D'EXPLOITATION Dons et appels annuels	936'500.00	973'634.50	954'026.25
	CHF	CHF	CHF
	OHE	(selon Swiss GAAP RPC)	(selon Swiss GAAP RPC)
	Budget 2010	2010	2009



COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2010

	Budget 2010	2010	2009
	CHF	(selon Swiss GAAP RPC) CHF	(selon Swiss GAAP RPC) CHF
REPORT RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(900'633.00)	(792'538.10)	(840'561.95)
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS			
Dividende sur actions Maison de la Réformation	270'000.00	270'000.00	270'000.00
Produits financiers	125'000.00	114'644.93	47'435.29
Charges financières	(16'050.00)	(17'302.71)	(16'878.99)
Plus (moins)-value non réalisées	0.00	(69'248.11)	(176'860.86)
Dissolution (Attribution)	0.00	68'136.36	172'608.86
à la provision pour titres			
Total Produits et charges financiers	378'950.00	366'230.47	296'304.30
PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRE	S		
Dons extraordinaires et legs	0.00	516'577.05	280'737.80
Autres recettes sur exercices antérieurs	0.00	127'674.03	19'821.19
Autres dépenses	0.00	(9'230.70)	(980.40)
Total Produits et charges extraordinaire	es 0.00	635'020.38	299'578.59
RÉSULTAT DES FONDS AFFECTÉS			
Prélèvement du fonds de régulation	432'684.00	432'684.00	514'404.00
Attribution au fonds de régulation	0.00	(635'020.38)	(299'579.00)
Produits des fonds affectés	0.00	0.00	0.00
Charges des fonds affectés	0.00	0.00	0.00
Utilisation des fonds affectés	0.00	0.00	0.00
Total Résultat des fonds affectés	432'684.00	(202'336.38)	214'825.00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(88'999.00)	6'376.37	(29'854.06)



TABLEAU DE FLUX DE FINANCEMENT 2009

	2010	2009
I. FLUX DE FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	CHF	CHF
Résultat d'exploitation Produits et charges financiers Résultat des fonds affectés Résultat extraordinaire Résultat net de l'exercice	(792'538.10) 366'230.47 (202'336.38) 635'020.38 6'376.37	(840'561.95) 296'304.30 214'825.00 299'578.59 (29'854.06)
Ajustement : Amortissements Attribution aux fonds Réserves	7'700.00 7'254.81 (51'104.35)	7'700.00 (2'246'030.60) 57'950.00
Cash flow	(29'773.17)	(2'210'234.66)
Variation des réalisables Variation des actifs circulants Variation des dettes à court terme Variation des provisions	(7'426.91) 195'230.70 121'445.86 133'888.81	(104'467.64) 1'596'739.96 111'555.46 193'445.71
Flux de fonds provenant des activités opérationnelles	(244'873.73)	(412'961.17)
II. FLUX DE FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des titres Variation nette des titres affectés Achat d'immobilisations	(279.00) 48'369.00 0.00	(151'831.00) (69'106.00) 0.00
Flux de fonds provenant des activités d'investissement	48'090.00	(220'937.00)
III. FLUX DE FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Prêt à long terme	Néant	Néant
Flux de fonds provenant des activités de financement	0.00	0.00
Total des flux de fonds (I+II+III)	(196'783.73)	(633'898.17)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 01.01 Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31.12	1'152'751.66 955'967.93	1'786'649.83 1'152'751.66
Variation nette de trésorerie comme ci-dessus	(196'783.73)	(633'898.17)



POUR L'EXERCICE 2010

	Existant initial 1.1.2010	Dotation	Utilisation	Existant final 31.12.2010	
	CHF	CHF	CHF	CHF	
MOYEN PROVENANT DES CAPITAUX PROPRES					
Capital de fondation	10'000.00			10'000.00	
Réserve de régulation	1'328'391.58	635'020.38	(462'538.06)	1'500'873.90	
Réserves diverses	86'950.00	0.00	(51'104.35)	35'845.65	
Résultat reporté	526'799.80	29'854.06		556'653.86	
Résultat de l'exercice	0.00	6'376.37	0.00	6'376.37	
Total des capitaux propres	1'952'141.38	671'250.81	(513'642.41)	2'109'749.78	
MOYENS PROVENANT DE FONDS AFFECTÉS	833'085.70	290'976.55	(486'058.12)	638'004.13	
MOYENS PROVENANT DES CAPITAUX ÉTRANGERS					
Créanciers divers	314'280.91	3'960'267.79	-3'902'345.71	372'202.99	
Comptes de régularisation	153'673.65	144'348.38	-80'824.60	217'197.43	
Provisions diverses	250'662.88	56'889.95	(190'778.76)	116'774.07	
Total des capitaux étrangers	718'617.44	4'161'506.12	(4'173'949.07)	706'174.49	

POUR L'EXERCICE 2009

	Existant initial 1.1.2009 CHF	Dotation CHF	Utilisation CHF	Existant final 31.12.2009 CHF
MOYEN PROVENANT DES CAPITAUX PROPRES				
Capital de fondation	10'000.00			10'000.00
Réserve de régulation	1'543'216.58	299'579.00	(514'404.00)	1'328'391.58
Réserves diverses	29'000.00	57'950.00		86'950.00
Résultat reporté	556'653.86			556'653.86
Résultat de l'exercice	0.00		(29'854.06)	(29'854.06)
Total dae agnitauy proproc	9'190'07N AA	nnn	/90'0E/LOC\	
Total des capitaux propres	2'138'870.44	0.00	(29'854.06)	1'952'141.38
MOYENS PROVENANT DE FONDS AFFECTÉS	2'864'291.30	2'756'779.28	(4'787'984.88)	833'085.70
	2'864'291.30		<u> </u>	
MOYENS PROVENANT DE FONDS AFFECTÉS	2'864'291.30		<u> </u>	
MOYENS PROVENANT DE FONDS AFFECTÉS MOYENS PROVENANT DES CAPITAUX ÉTRANGE Créanciers divers	2'864'291.30 RS	2'756'779.28	(4'787'984.88)	833'085.70
MOYENS PROVENANT DE FONDS AFFECTÉS MOYENS PROVENANT DES CAPITAUX ÉTRANGE	2'864'291.30 RS 222'196.96	2'756'779.28 266'812.87	(4'787'984.88) -174'728.92	833'085.70 314'280.91



ANNEXE ET NOTES EXPLICATIVES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2010

Principes de comptabilisation

Principes généraux

Pour faire suite à la demande du Département de la solidarité et de l'emploi, les comptes au 31 décembre 2010 sont établis conformément aux :

- Recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC
- Dispositions légales et notamment celles qui sont contenues dans le Code des Obligations
- Loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF)

Application des normes Swiss GAAP RPC

Les normes Swiss GAAP RPC ont été appliquées pour la première fois aux comptes bouclant au 31 décembre 2007.

Un changement est intervenu dans le libellé du poste «Réserve générale» pour le transformer en «Résultat reporté». Selon décision du comité, en date du 4 février 2010, ce poste ne doit pas être inférieur à 550'000 CHF, de sorte que la perte reportée de l'exercice 2009 ne lui a pas été imputée mais qu'elle a affecté la réserve de régulation.

Une reclassification a été apportée au niveau du compte d'exploitation (page 4) afin de faire figurer les postes de produits et charges extraordinaires avant le résultat des fonds affectés.

Certains fonds, et notamment le fonds de régulation, ont été transformés en «réserves».

Principes d'évaluations comptables retenus au 31 décembre 2010, et détail de certaines rubriques

Liquidités

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Débiteurs

Il s'agit de comptes courants relatifs à des clients dont les finances sont gérées par le service social du CSP. Ces comptes sont tenus sous la forme d'une comptabilité auxiliaire débiteurs et sont contrôlés par les responsables sociaux et par la Direction en permanence.

Immobilisations corporelles

Les actifs corporels immobilisés sont amortis linéairement sur la base de la durée de vie estimée.

	Coût	Fonds	Fonds	Valeurs	Annuités d'
	d'acquisition au	d'investissements	d'amortissements	nettes	amortissements
	31.12.2010	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2010
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Central téléphonique	18'030.45	(3'605.85)	(14'423.60)	1.00	3'605.90
Installations	54'407.25	(23'424.05)	(30'982.20)	1.00	8'498.80
Machines, mobilier	120'390.70	(36'449.75)	(83'939.95)	1.00	15'363.50
Total installations machines et mobilier	192'828.40	(63'479.65)	(129'345.75)	3.00	27'468.20
Véhicules	197'590.90	(25'909.90)	(171'680.00)	1.00	12'955.00
Informatique	197'673.55	(34'468.75)	(163'203.80)	1.00	27'332.85
Renfile Plan-les-Ouates	243'932.42	0.00	(7'700.00)	236'232.42	7'700.00
Renfile Meyrin	4'800'000.00	(4'662'857.15)	(137'142.85)	0.00	137'142.85
Totaux	5'632'025.27	(4'786'715.45)	(609'072.40)	236'237.42	212'598.90

Mouvements des fonds affectés

Totaux	2'161'477.28	925'996.93	948'596.18	0.00	2'138'878.03
Fonds extérieurs	(10'961.60)	37'100.00	24'237.50	0.00	1'900.90
Fonds de régulation	1'328'391.58	635'020.38	462'538.06	0.00	1'500'873.90
Fonds pour activités pro	pres 142'623.81	114'076.32	26'113.25	0.00	230586.88
Fonds affecté Renfile	250'592.54	0.00	250'592.54	0.00	0.00
Total fonds de soutien	450'830.95	139'800.23	185'114.83	0.00	405'516.35
Fonds de soutien Fonds Loubaresse	185'525.25 265'305.70	139'800.23 0.00	100'114.83 85'000.00	0.00 0.00	225'210.65 180'305.70
	solde au 01.01.2010 CHF	Recettes Dotations CHF	Dépenses Utilisations CHF	Transferts CHF	solde au 31.12.2010 CHF

Ces fonds sont alimentés par des dons et allocations. Ils figurent pour un montant global dans les comptes appropriés.

A la fin de l'année 2004, le Comité du CSP a décidé de constituer un fonds de régulation avec un règlement. Ce fonds est alimenté par les produits extraordinaires. Au début de chaque exercice un prélèvement est effectué (1/3 du fonds). Le but de ce fonds est d'atténuer les conséquences, sur le fonctionnement du CSP, des fluctuations importantes des recettes extraordinaires.

Prestations de l'Etat et de la Ville de Genève

Dans le cadre des Mesures Cantonales, l'Etat de Genève, via l'Office Cantonal de l'Emploi et l'Hospice général, met à notre disposition des chômeurs en fin de droit. Pour cette année, le CSP a pu bénéficier de la collaboration de 18 personnes.

Le terrain de la Renfile 1 bénéficie d'un droit de location dont la valeur estimative est évaluée par le DCTI comme suit :

	2010 CHF	2009 CHF	
Renfile 1 (Vernier)	n'existe plus	33'825.00	
Renfile 1 (Meyrin) monétaire	30'660.00	30'660.00	
Renfile 1 (Meyrin) non monétaire	7'695.00	0.00	

Le terrain de la Renfile 2 (Plan-les-Ouates) est mis au bénéfice d'un contrat de superficie réduit à CHF 1.- symbolique. Le DCTI a estimé sa valeur comme suit :

	2010 CHF	2009 CHF	
Renfile 2 (Plan-les-Ouates)	6'412.50	6'412.50	

L'Atelier Galiffe bénéficie d'un droit de location dont la valeur estimative est évaluée par le DCTI comme suit :

	2010 CHF	2009 CHF	
Atelier Galiffe, non monétaire	12'663.00	12'663.00	

D'autre part, la Ville de Genève met à disposition du Vestiaire social commun CSP-Caritas, une arcade dont le loyer annuel est estimé à **CHF 57'720.00**. La valeur accordée au CSP est donc de **CHF 28'860.00**.

Ces prestations ont été enregistrées dans les comptes du Centre social protestant comme subventions (hormis le loyer de la Renfile 2). Ces prestations ont été neutralisées par des loyers figurant dans les frais généraux.

Les subventions suivantes ont été accordées au Centre Social Protestant pour 2010, y compris les subventions en nature :

	2010 CHF	2009 CHF	
Canton de Genève	668'669.00	647'999.00	
Ville de Genève	44'200.00	30'420.00	
Eglise Protestante de Genève	40'000.00	40'000.00	
Fondation Simone Richard	45'000.00	0.00	
Autres subventions	42'400.00	44'320.00	
Total	840'269.00	762'739.00	

Par ailleurs, le CSP a bénéficié de personnel en emploi de solidarité EdS, le montant reçu de l'Etat de Genève pour 2010 s'élève à **CHF 643'728.20** (voir point 4.4 frais de personnel).

Aides bénévoles

Le Centre social protestant a eu recours en 2010 à 180 collaborateurs bénévoles. Ces personnes interviennent dans les différents secteurs et les soutiennent dans l'accomplissement de leur mission.